



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Secrétariat général

Affaire suivie par :
Jean-François Lévêque
Secrétaire général
Tél : 05 87 01 20 23
Mél : ce.secretaire.general.ia19@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle Cedex

Tulle, le 15 avril 2026

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : opération « Cet été, je lis » - mobilisation nationale en faveur de la lecture à l'été 2026.

PJ : ♦ fiche ressources destinée aux enseignants ;
♦ fiche ressources destinée aux parents.

La maîtrise de la lecture constitue un enjeu majeur pour la réussite des élèves et la réduction des inégalités scolaires.

Le constat est préoccupant : selon le rapport « Enfants et écrans : à la recherche du temps perdu » et le baromètre du Centre national du livre (Ipsos), les jeunes de 7 à 19 ans consacrent en moyenne 19 minutes par jour à la lecture contre 3 heures 11 minutes aux écrans. L'accès à la lecture demeure par ailleurs marqué par des inégalités sociales et territoriales.

Ces inégalités se répercutent directement sur les apprentissages. Plus les élèves lisent, meilleurs sont leurs résultats en fluence et en compréhension. En classe de sixième, ceux qui lisent plus de 30 minutes par jour lisent en moyenne 12 mots de plus par minute que ceux qui lisent moins. La lecture constitue ainsi un levier essentiel de réussite scolaire, d'ouverture culturelle et d'épanouissement personnel.

Dans le prolongement des états généraux de la lecture pour la jeunesse (décembre 2025), le ministère de l'éducation nationale lance une mobilisation visant à développer le goût de lire chez les élèves, dès le plus jeune âge.

Dans ce cadre, le ministère lance l'opération nationale « Cet été, je lis » pour garantir l'accès aux livres pendant les vacances.

Cette opération repose sur trois axes :

- » permettre à chaque élève d'avoir accès à des livres durant l'été ;
- » mobiliser les acteurs éducatifs et culturels ;
- » développer la culture et le goût de la lecture.

1. Le livre des CM2 : *Les Métamorphoses* d'Ovide

En juin 2026, tous les élèves de CM2 emporteront dans leur cartable un exemplaire des *Métamorphoses* du poète latin Ovide, dans une version illustrée par Alice Chemama et accompagnée de jeux. Les élèves pourront ainsi découvrir des dieux et des héros de la mythologie gréco-romaine avant de les retrouver au programme de sixième et d'en poursuivre l'étude avec leurs professeurs.

1.1 Un comité pédagogique

Un comité pédagogique, associant enseignants, personnels d'encadrement et personnalités du monde du livre, a accompagné l'ensemble du projet afin de garantir l'accessibilité de cette œuvre patrimoniale à tous les élèves.

1.2 Une lecture personnelle préparée en classe, en amont de la réception du livre

Les professeurs des écoles et les professeurs de français de sixième pourront s'appuyer sur les ressources mises à disposition sur éduscol (<https://eduscol.education.gouv.fr/6330/operation-cet-ete-je-lis-edition-2026>) pour préparer cette lecture, encourager la lecture personnelle durant l'été et renforcer la liaison école-collège. Les ressources sur la page éduscol proposent notamment, à titre indicatif, des pistes d'activités pédagogiques par niveaux de classe, des lectures intégrales des textes par un comédien et une conteuse proposées sous la forme de capsules audios, quelques illustrations d'Alice Chemama projetables en classe ainsi que la version numérique des textes des six récits.

1.3 Distribution du livre

À compter de la fin mai jusqu'au 3 juillet, les ouvrages offerts à chaque élève de CM2 seront envoyés dans les écoles. Les ouvrages peuvent arriver en plusieurs colis. Si des exemplaires restent manquants au terme d'une dizaine de jours après la première réception, je vous invite à contacter l'adresse suivante : ope.diffusion@education.gouv.fr.

La remise de cet ouvrage constitue un moment important, pouvant prendre la forme d'un temps solennel associant équipes éducatives, familles et partenaires, afin de marquer symboliquement cette transmission et de susciter la curiosité et le plaisir de lire.

2. Organiser le prêt de livres aux élèves du CP au CM1 avant le départ en vacances

Au-delà de ce livre de l'été, il vous revient de veiller à ce que chaque élève du CP au CM1 puisse bénéficier d'un accès à des livres pendant l'été.

2.1 Définition des modalités de prêt

Afin d'encourager la lecture durant l'été, les professeurs des écoles sont invités à prêter un ou plusieurs livres de la bibliothèque aux élèves du CP au CM1 restant dans l'établissement à la rentrée suivante.

Le nombre de livres est laissé à l'appréciation des enseignants, selon les ressources de l'école et le profil des élèves. Le choix des ouvrages, libre, s'effectue au mois de juin, avec l'accompagnement des enseignants lors d'un temps dédié, en tenant compte des goûts et de l'âge des élèves afin de favoriser le plaisir de lire.

Les familles sont associées à ce dispositif pour accompagner les élèves durant l'été, notamment lors de la remise des livres, qui peut constituer un temps d'échange.

Lorsque les bibliothèques scolaires sont insuffisamment fournies, les écoles peuvent s'appuyer sur le réseau de lecture publique, dans le cadre de partenariats avec les bibliothèques et médiathèques.

2.2 L'accès aux éditions adaptées

Les écoles peuvent inscrire, sur justificatif, les élèves porteurs d'une déficience visuelle et/ou d'un trouble cognitif (dys, TDA-H, TSA) sur le site de la médiathèque Valentin Haüy (<https://eole.avh.asso.fr/espace-pro/scolaire>) qui permet de disposer gratuitement de livres en version audio avec voix humaine ou voix de synthèse, ainsi qu'en braille numérique.

2.3 Les conseils pour donner le goût de la lecture

Les livres empruntés pour les vacances peuvent susciter l'envie d'en lire d'autres. Sur le site ministériel (<https://www.education.gouv.fr/cet-ete-je-lis-467535>), des conseils sont donnés pour aider les parents à accompagner leurs enfants dans la lecture et à développer le goût de lire. Une liste de livres pour les vacances y est également proposée, par tranche d'âge.

2.4 L'appui des écoles dans la mise en œuvre de l'opération

Les délégués académiques à l'action culturelle (DAAC) et les inspecteurs de l'éducation nationale accompagnent les écoles dans la mise en œuvre du prêt de livre aux élèves et les partenariats avec le réseau de lecture publique.

2.5 Mobiliser des partenaires-relais

Pour que l'opération perdure tout au long de l'été, la lecture devra être accessible au plus grand nombre. De nombreux partenaires relayeront l'opération sur l'ensemble du territoire national (librairies, bibliothèques, sur les plages, centres de loisirs, aires d'autoroutes, émissions télévisées dédiées...).

3. Dresser un bilan de l'opération grâce à un appel à projets sur ADAGE

Un appel à projets sera mis en ligne sur ADAGE du 15 mai au 15 juillet pour permettre aux écoles de décrire leur engagement dans l'opération « Cet été, je lis » : mise en place du prêt, partenariat avec le réseau de lecture publique, information aux parents et restitution envisagée à la rentrée.

Je vous remercie pour votre implication dans la mise en œuvre de ce dispositif destiné à encourager la pratique de la lecture chez les jeunes.



Franck CUTILLAS